

Règlement communal temporaire de circulation

Route barrée rue du Merschgrund à Hobscheid

En raison de l'installation d'une pompe à béton dans la rue du Merschgrund à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 30 avril 2025, a voté un règlement temporaire de circulation avec la teneur suivante :

- Art. 1 : Le mardi, 6 mai 2025, entre 9h00 et 11h30, la circulation à Hobscheid est réglée comme suit :
- interdiction de toute circulation dans la rue du Merschgrund à la hauteur du bâtiment sis au no. 27.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 30 avril 2025

Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Paul Reiser

Le Bourgmestre

Serge Hoffmann

